



Rapport du groupe « pour partenariat Ville/parents »

Un des engagements des Assises de la réussite du 16 mai 2009 consistait à « **Mettre à l'étude la création d'une « Maison des parents »** :

- *lieu d'écoute, d'échanges, d'information, d'orientation... pour accompagner et soutenir la fonction parentale. »*

Le Conseil local éducatif a créé un groupe de travail (1) « pour un partenariat Ville/parents » pour étudier ces questions. Pendant deux ans il a organisé un recensement des structures et actions existantes sur la ville (2), des visites de structures intra et extra muros, réunions de travail, conférences avec des spécialistes... Il rend aujourd'hui son rapport au Conseil municipal. Il comprend :

- Une proposition d'orientation de politiques publiques
- Des propositions d'actions et de structure

A) Une maturation de l'analyse et du projet :

Entre 2001 et 2006, les préoccupations des professionnels genevillois portaient essentiellement sur les actions d'étayage à la fonction parentale.

En 2006, l'état des lieux effectué mettait en exergue les besoins de lieux d'accueil et d'appui pour des parents mais aussi des actions favorisant la relation familles/institutions.

En 2010, les échanges montrent la nécessité de développer effectivement des lieux d'accueil et d'écoute pour des parents, de rendre les actions existantes plus lisibles, de favoriser les relations familles/institutions mais aussi, de favoriser les relations entre parents, de restaurer des dynamiques d'échanges et de mobilisation des parents entre eux, entre adultes pour accompagner tous les enfants genevillois.

Se situer comme parents / comme parents avec d'autres / comme parents acteurs d'un projet commun de vivre ensemble.

- 1) Le groupe de travail est composé de parents et de professionnels. La plupart des professionnels ont rejoint le groupe sur les 3 dernières séances, suite à l'état des lieux effectué par les parents entre mars et mai 2010. Il s'est réuni 5 fois en groupe de travail et 2 fois en format « conférence » ouverte à tous autour des questions d'interculturalité (Issam Idriss le 11 mai) et éducation partagée (F Jésus le 28 mai)
- 2) Voir Annexe 1

B) Proposition d'orientation des politiques publiques

Nous proposons d'assumer et de développer une politique publique à contre courant des lieux communs et d'une idée dominante qui reposent sur la responsabilité unique et culpabilisante des parents. Pour autant nous ne nions pas le rôle décisif des parents.

Nous reprenons à notre compte les propos du pédopsychiatre Patrice Huerre (3) qui critique « *l'idée qu'il faut désormais composer avec une défaillance parentale peu réversible, en confiant à des professionnels ce qui faisait partie jusqu'alors des missions des organisations sociales et familiales de base. Ne vaudrait-il pas mieux réfléchir aux causes d'une telle défaillance, sans critique des adultes concernés ? A défaut, comme dans un bateau dont le fond est percé, il faudra écopier de plus en plus, au point d'occuper toutes les énergies, et il ne sera bientôt plus question d'avancer* ». (annexe 2 sur la situation geneveilloise)

Ainsi, envisager un projet pour les parents à Gennevilliers ne peut pas être uniquement un projet sur le « soutien à la fonction parentale ». Il est forcément un projet sur la place des parents dans la ville, dans ce qui fait « communauté ». C'est aussi cela que la collectivité publique peut appuyer.

Nous ne nous attachons pas « aux seules difficultés supposées des parents ». Il s'agit de créer des espaces, des initiatives permettant aux parents et aux professionnels de se mobiliser ensemble à partir de compétences inhérentes et non discutables.

Il s'agit de soutenir des familles dont le contexte de vie met à mal leur situation de parent, d'éducateur, avec des espaces d'accueil plus accessibles sur la ville. Il s'agit aussi de permettre aux parents de se réapproprier des formes de « pouvoir », de « capacité d'agir », aux parents, aux adultes et aux institutions de se « réhabiliter » réciproquement.

Ceci passe par la rencontre, l'échange, la réciprocité, la convivialité, le « faire ensemble ».

Nos orientations politiques visent à :

- 1) Permettre aux enfants de s'épanouir en sécurité affective, les faire grandir dans une relation harmonieuse intergénérationnelle
- 2) Permettre aux parents de ne pas se sentir seuls dans l'éducation de leurs enfants
- 3) Pouvoir compter sur les autres, sur la « communauté » pour nos enfants
 - avoir des amis, des connaissances de proximité avec qui sortir, sur qui compter
 - connaître les associations, les services vers qui se tourner
- 4) Se sentir accueilli et respecté par les professionnels, les institutions quand on s'adresse à elles, avoir la confiance nécessaire pour être en mesure de demander de l'aide
- 5) Reconnaître et se faire reconnaître qu'on ne peut porter seul l'ensemble des responsabilités éducatives, que chaque adulte a une responsabilité, individuelle et collective.

Ces orientations reposent sur des valeurs de solidarité et d'émancipation, de dignité et de respect de la personne, de coopérations pour faire société.

C) Les besoins repérés :

- **De la disponibilité** professionnelle pour de l'étayage ponctuel, intermédiaire (cheminement vers CMP). Les professionnels repèrent de nombreux parents aimants mais en difficulté pour construire des repères éducatifs pour leurs enfants.
- **De la convivialité** : Toutes les structures et les parents rencontrés indiquent le manque de lieux d'accueil convivial, permanent pour les parents. La ville ne dispose que de lieux où les parents viennent dans un but précis (un rdv PMI, une réunion...) mais pas de lieux pour se poser, pour « être en lien ».
- **Du dialogue** : travailler sur la relation (compréhension et dialogue) entre les familles et les institutions (notamment l'école).
- **Du réseau** : mettre en synergie les différents acteurs afin de rendre l'offre plus lisible, développer des réponses collectives aux besoins repérés, échanger, conforter...
- **Des parents d'élèves organisés** : des parents d'élèves organisés pour prendre place dans les échanges avec les institutions.
- **Des repères éducatifs communs et réaffirmés** : offrir aux enfants des repères éducatifs plus clairs en mobilisant les adultes autour d'eux.
- **De l'échange d'expériences**, de vécu entre parents

D) Nos propositions d'actions

- 1) **Retravailler un projet éducatif local**, intégrant la place et le rôle des parents, des adultes et permettant de développer une cohérence d'intervention de tous les outils et espaces permettant aux familles de faire grandir son enfant (structures de garde, structures éducatives de loisirs, culturelles et sportives, d'accueil, d'aides, de soutien, de relais, de conseil, d'accompagnement...)
- 2) **Se réapproprier l'espace public**. Mettre en place et/ou soutenir des actions permettant aux familles et adultes de se « ré appropriées » l'espace public.
 - conforter les actions éducatives et familiales sur l'espace public (type bibliothèque de rue, animation de rue, relations de voisinage,)
 - les actions en « pied d'écoles »
 - Favoriser les liens et les solidarités entre parents (permettre à chacun de faire société, de constituer ses propres ressources, faire société)
- 3) **Etayer la fonction parentale de façon individuelle et collective**
Conforter l'offre de lieux d'étayage de la fonction parentale (lieux d'écoute individuels et collectifs – accueils PMI, ACEP, groupes de parole,...)
 - Consolider l'action de l'ACEP
 - consolider, développer les outils tels que le Point Info Famille
 - Créer une maison verte, une maison des parents et de la famille
 - Développer des espaces, groupes de parole
 - développer les rencontres conviviales et week-ends conviviaux autour de thèmes intéressant les parents
 - conforter les soirées type ludothèque dans les quartiers

4) **Sortir de l'isolement, développer les solidarités entre parents**

Des actions qui permettent aux parents de ne pas se sentir isolés : Animer régulièrement les lieux de passage des parents (entrées d'école, ...)

- soutenir les associations de parents d'élèves dans leurs initiatives
- soutenir les parents pour plus de visibilité de « parents relais » à la sortie des écoles par de petites initiatives simples mais régulières
- poursuivre les actions d'information permettant aux professionnels de se faire connaître à la sortie des écoles
- développer une présence régulière à la porte des écoles maternelle pour soutenir et conforter le « réseau social parental », faire circuler de l'info, des conseils (passage des codes), aller à la rencontre des parents qui ne viennent pas dans les structures.
- Soutenir les initiatives collectives et conviviales permettant aux adultes (parents et professionnels) de créer du lien social et de redéfinir des valeurs éducatives communes afin de les affirmer auprès des enfants genevillois en famille, dans les structures éducatives et sur l'espace public.

5) **Assurer l'animation du réseau des acteurs, parents et professionnels, pour** faciliter les échanges, développer une offre lisible et cohérente (cela passe sans doute par un lieu d'échanges convivial, permanent, accueillant pour les parents, favorisant la rencontre avec les professionnels

6) **Construire un (des) lieu(x) ressources pour les parents et les familles**

- un lieu gratuit et anonyme pour toutes nos questions, pour solliciter de l'aide
- un lieu pour construire ensemble des actions pour les parents, les familles et les enfants
- un lieu où se retrouver avec d'autres parents pour jouer avec son enfant (maison ouverte)
- un lieu d'écoute anonyme et gratuit avec des professionnels (ACEP, permanences d'autres psychologues,...)
- un lieu ressource pour les professionnels, les associations et les familles. Un lieu de mutualisation pour les associations et les partenaires qui agissent sur les mêmes sujets.

Nous proposons de « construire » à Gennevilliers, un tel lieu, un espace qui accueille et fait vivre des initiatives permettant aux parents de se retrouver, d'identifier les lieux, les personnes ressources, de faciliter le dialogue entre parents et enfants, entre parents, entre parents et institutions. **Un lieu dédié pour se redonner des « capacités d'agir » tous ensemble.**

Ce lieu identifié, reconnu permettrait de donner vie aux orientations proposées. Un lieu repère pour les parents et les professionnels. Un lieu mutualisé pour tous, sous forme de coopérative, une « fabrique à lien ». Un lieu où l'on trouve aussi « la maison verte », inséré dans une structure qui développe des activités (centre social, ou comme l'espace des Grésillons, ou le conservatoire, ou une maison de la citoyenneté, ou), un lieu qui vit, et qui ne stigmatise, culpabilise personne.

UN LIEU POUR LES PARENTS ET AVEC LES PARENTS

Espace d'étayage « parents »

Les recherches récentes, les rapports en tout genre démontrent le rôle fondamentale joué par les parents dans le développement des enfants et leur passage à la vie sociale.

Les relations entre parents, enfants et adolescents influencent leur intégration scolaire, leur rapport à la connaissance, tout comme les aspects négatifs de leur évolution notamment en termes de santé mentale (consommation de substances, dépression, délinquance).

Les résultats des études réalisées avec l'aide de l'organisation mondiale de la santé ont permis d'arriver aux conclusions qui révèlent ou confirment l'importance de faire intervenir les parents dans la construction et l'application des stratégies pour améliorer les conditions scolaires, sociales et la santé des enfants et des adolescents.

Trois aspects essentiels à travailler

- 1 - La connexité entre parents et enfants
- 2 - Le suivi des comportements
- 3- L'apport des ressources nécessaires.

La connexité;

Elle peut être définie comme l'existence d'un lien affectif, stable et positif entre parents et enfants, elle est un des éléments importants dans le développement des enfants. Dans toutes les régions du monde, on constate que les enfants et adolescents ayant l'impression d'être aimés et acceptés par leurs parents sont moins porteurs des troubles et moins disposés à s'engager dans des comportements à risque, voir violents.

Le suivi des comportements;

Les parents influencent et modèlent le comportement de leurs enfants et adolescents lorsqu'ils encadrent et prêtent attention à leurs activités, lorsqu'ils transmettent une attente précise des comportements, des règles et le sens des conséquences en cas des conduites limites.

L'association entre le suivi, l'intérêt montré par les parents et les résultats positifs pour les enfants est clair dans toutes les cultures; en effet, la connaissance par les parents des activités, leurs allées et venues, leur accompagnement est sans conteste traduit par une réduction des troubles, des difficultés chez les enfants et les adolescents. Les corrélations les plus parlantes concernent la diminution des actes violents et des conduites à risque, des consommations des drogues et les troubles liés à l'école.

L'apport des ressources;

Nombreux sont les parents qui luttent pour donner à leurs enfants une réponse à leurs besoins affectifs, soutenir leur croissance psychique mais ils sont parfois entravés par leurs propres limites et carences. La construction des espaces de soutien, d'accompagnement doit répondre à ces besoins. Ces lieux doivent permettre aux parents d'avoir accès à leurs propres ressources, de faire appel aux ressources communautaires, de solidarité, de proximité, d'entraide afin d'enrichir et d'étayer leur propre positionnement parental.

Un contenant;

Lieu de création, de repère, de construction; ancré sur le respect de l'individualité qui ouvre la place à la dialectique de l'intime et du social à travers ce qui de l'adulte se joue vers l'enfant dans la construction des liens fondamentaux pour les uns et les autres.

La parentalité (voir annexe 3) s'étend sur différentes formes et rôles exercés par les adultes en situation de parent ou pas. Tous se révèlent extrêmement importants pour la construction des enfants.

Le sentiment de respect de soi et les aptitudes sociales adaptées des enfants et des adolescents se trouvent liés aux rapports affectifs stables avec leurs parents.

Les lieux et leurs conditionnements peuvent permettre aux parents d'identifier et de retrouver leurs propres ressources.

Une Maison de la famille et de la parentalité pour "une société à vivre et à construire ensemble.

Nous proposons la création d'un lieu, d'une structure (gérée ou co-gérées avec les structures associatives, les usagers et la Ville) qui intégrerait en plus des missions spécifiques d'une « maison verte » pour développer les actions suivantes :

- Un accueil, une écoute, une orientation,
- Un fond documentaire sur la vie quotidienne (droits, réseau associatif, vacances...)
- Un accompagnement individuel ou collectif des familles et des parents avec le soutien de professionnels,
- Des animations parents enfants, des sorties familiales, des soirées débat autour de la parentalité, de la vie quotidienne,
- Des formations : cours d'alphabétisation, de Français Langue Seconde, des ateliers de conversation
- Un café, un film, un lieu ouvert.
- L'organisation des actions devant les écoles maternelles pour faire réseau social, dans les quartiers pour faire réseau avec les associations de proximité

Soutien parentalité

Un accompagnement individualisé, spécifique à ses difficultés et adapté à son rythme

Des actions collectives pour favoriser et permettre les échanges parents/enfants et parents. Elles s'organisent en lien et/ou à partir d'actions existantes des antennes, espace santé jeunes, consultation du couple et de la famille, ACEP, PMI, dans le cadre du PRE ou non.

- Permanences d'écoute sans rendez-vous
- Permanences de soutien psychologiques
- Des activités ludiques-sensorielles parents/enfants
- Les rencontres entre et des parents: espace d'accueil, de rencontre, de partage de l'expérience des parents sur leur pratique et montage de mini-projet parents.
- Des rencontres et discussions à thème parents-professionnels

Activités Parents-Enfants

Activités proposées à partager en famille :

- Éveil Musical et des 5 sens: 0-3 ans.
- Éveil corporel à partir de 6 ans.
- Activité de dessin, peinture

Rencontre des Parents

Un salon convivial ouvert aux parents soutenu par les professionnels.

- Rencontres inter-parents
- Lieu ressource pour les organisations de parents d'élèves
- Discussions
- Echanges d'expériences de la pratique parentale
- Conseils inter-parents
- Proposition et élaboration de mini-projet

Une maison, une équipe

Un accompagnement à visée préventive, spécifique.

- Éducateur Spécialisé
- Éducateur de Jeunes Enfants
- Monitrice Educatrice
- Psychanalyste
- Psychologue
- Pédopsychiatre
- Psychomotricien
- Professeur des écoles
- Intervenants théâtre, danse, arts plastiques, éveil musical
- Les associations de parents d'élèves
- Des permanences associatives

Une démarche d'accompagnement :

La démarche et les actions sont en complémentarité et développées avec les professionnels et les acteurs sociaux du réseau Petite Enfance, de l'enfance et de la famille. **La démarche et le lieu se veulent mutualisant.**

Le cadre : anonymat...

La professionnalisation des binômes psychologue/parent

Les groupes de pilotage

Les analyses de la pratique

La maison de la parentalité et de la famille est une structure municipale ou para municipale (Conseil d'administration mixte ville- représentant de structures, d'association de parents – commission extra municipale) gratuite et anonyme. C'est un lieu d'accueil et d'orientation pour les parents et leurs enfants.

Annexe 1

L'état des lieux permet d'identifier :

- **une offre diversifiée :**
 - o des lieux d'accueil et d'orientation: PMI, Espace santé jeunes, Antennes, Relais assistantes maternelle, PRE, la Passerelle
 - o des lieux d'accueil et d'écoute : PMI, Accueil Conseil Ecoute Parents (ACEP), espace santé jeunes, Consultation du couple et de la famille, CMP, d'autres faisant parfois « fonction » (RAM, la Passerelle)
 - o des temps conviviaux d'échanges et/ou de loisirs avec les parents (pleins grés, les antennes, l'espace santé jeunes, la passerelle¹).
- **mais inégale selon les quartiers :** Les antennes développent des actions différentes, l'ACEP ne dispose pas de lieux adaptés et reçoit au Fossé et au Luth, seules les PMI disposent de lieux réellement décentralisés)
- **parfois insuffisante**
 - o sur un lieu d'étayage à la fonction parentale (36 heures d'heures de psychologues spécifiquement dédiées –sachant que certaines familles peuvent avoir besoin de rdv réguliers- + CMP), dont uniquement 4 heures le samedi
 - o sur des lieux d'échanges sur la fonction parentale (groupes de parole) (1 groupe pour la ville par l'Espace Santé Jeunes)
 - o sur des lieux d'accueil conviviaux, ouverts sans rendez-vous
 - o des initiatives permettant aux parents de se retrouver pour créer du lien, activer des solidarités entre parents, entre familles
- **peu lisible :** l'ensemble de cette offre est peu lisible. Chaque institution déploie ses propres outils de communication sans que cela permette aux familles de percevoir l'ensemble de l'offre et les recours les plus pertinents pour elles.

Ressources disponibles sur la commune :

Dans ce contexte, quelles sont les actions développées, les ressources existantes ?

1. des lieux d'accueil au jour le jour
2. un soutien individualisé
3. des initiatives collectives avec les parents
4. des temps d'échange pour les professionnels

Mais des limites, des manques :

- des espaces ouverts en permanence et sans rdv
- des espaces conviviaux de rencontres entre parents
- manque de visibilité des actions,
- manque de visibilité d'une orientation, politique, d'un message
- manque d'actions collectives permettant aux adultes de se repositionner dans la sphère privée et publique et d'offrir un cadre de socialisation plus cohérent, divers mais unis.

¹ La passerelle accueille une trentaine d'enfants maximum pour la nuit. Il s'adresse à des familles en grande précarité ou en situation momentanément fragile. C'est ainsi qu'il est un lieu ressource, d'accueil et d'écoute pour les parents.

Annexe 2

1. Les constats socio démographiques:

Gennevilliers compte :

- 5120 couples avec enfants
- 2487 familles monoparentales²
- Soit plus de 46% de la population vivant en famille (40% en moyenne en IDF)

- Les familles comptent 15368 enfants dont 14559 enfants de moins de 25 ans (64% des familles ont au moins un enfant de – de 25 ans, 38% au moins 2). Dont 3749 (26%) vivent dans une famille monoparentale.

- Le nombre de familles monoparentales a augmenté significativement entre 1999 et 2006 (+2.5 pts / +0.6 pts en IDF). Le nombre de couples avec enfants baisse de 1.5 pts.

- Les enfants restent dans le foyer parental jusqu'à au moins 25 ans (pour plus de 60%)
- Les parents sont plutôt jeunes et vivent plus longtemps avec leurs enfants (Plus de 50% jusqu'à 55 ans au moins)

- Les couples avec enfants se répartissent sur tout le territoire tandis que les personnes seules avec enfants, familles dites « monoparentales » sont surreprésentées sur certaines « IRIS » du Fossé de l'aumône, du luth est et des 3F.

- Les couples ont en moyenne 2.25 enfants (1.94% en IDF)

- Les CSP des personnes de référence sont pour 44% des ouvriers et employés (27% en IDF). Le revenu annuel moyen des foyers genevillois est de 15000 €. 54% des familles sont non imposables.

La ville compte donc 46% de familles, constitués de parent(s) avec des enfants, majoritairement employés ou ouvriers, pour, en moyenne, 25 ans, sur le territoire genevillois (faible mobilité résidentielle).

Que peut-on dire de la situation de ces familles ?

2. Observations sur la situation des familles par des structures existantes et des parents :

La plupart des parents présents affirment leur mobilisation pour leurs enfants et attendraient 2 choses :

- partager leurs expériences, leurs questions, organiser des temps d'échange entre parents, avec les institutions
- permettre à l'ensemble des parents de vivre une relation affective riche et structurante avec leurs enfants, s'inquiétant de la situation de certains d'entre eux.

Parents et professionnels rencontrés évoquent des parents impliqués auprès de leurs enfants, mais parfois désemparés.

Cependant, certains d'entre eux restent souvent perplexes

- Vis-à-vis de parents peu visibles, avec lesquels ils ont peu de relation
- Des parents avec lesquels les relations sont rapidement conflictuelles
- Des enfants dont les repères éducatifs structurants (socialisation primaire et secondaire, rapport à l'adulte) sont peu posés.
- Des parents qui investissent la relation affective avec les enfants mais pour qui le cadre éducatif est moins lisible.
- De même, plusieurs fois la question du positionnement des parents en tant qu'adulte sur l'espace public, au-delà de ses propres enfants s'est souvent posée.
- Chacun investit la sphère privée mais il semble que la famille ne se connaît pas ou ne se reconnaît pas toujours comme « première et plus petite collectivité territoriale », comme entité inscrite dans une collectivité plus vaste (ville, société). Et les systèmes d'appartenance sont variables.

Aussi, les problématiques de 2006 ressortent et sont complétées :

1. L'isolement de certains publics
2. la relation famille/institutions
3. des parents (et des institutions) en difficulté avec leurs enfants, faisant écho à la question du positionnement des adultes, en proie au doute et sans unité, face à des enfants disposant de faibles repères structurants.

Annexe 3

La parentalité, qu'est que c'est ?

La parentalité peut s'entendre comme l'ensemble des réaménagements qui permettent à des adultes de devenir parents. C'est un processus maturatif confortant les dispositions affectives et psychiques nécessaires, pour accompagner au mieux leurs enfants dans la vie et permettre à ceux-ci d'advenir comme sujet. Ce processus s'appuie sur des références aux « modes d'être » d'une époque et d'une culture.

Exercer sa parentalité :

Exercer sa parentalité, c'est notamment définir un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir en santé. Exercer sa parentalité, c'est être en capacité d'écoute, de disponibilité, en se positionnant comme adulte responsable et bienveillant.

Notre définition de l'accompagnement à la parentalité :

Dans une démarche participative et de soutien mutuel, les parents partagent leurs questions et leurs espoirs, étayent et confortent leurs compétences et inventent leur propre manière d'être parent.